

Réf: Dossier N° 118816

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRIS IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA BONOUMIN
NON LOIN DE LA DGMP, Lot 18, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIS IVOIRE »

Objet : Consultance en finance comptabilité;
Recherche de fonds;
Gestion immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA BONOUMIN
NON LOIN DE LA DGMP, Lot 18, Ilot 3

Dirigeant(s) : M SALLIN CHRISTOPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05621 du 23/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27858/GTCA/RC/2022 du 23/06/2022

